P&VPANELS

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Cette déclaration de politique générale s'applique à tous les processus et activités de P&V Panels à compter du 1er février 2019.

1. P&V Panels vise l'amélioration continue en matière de qualité, de sécurité, de santé, d'environnement et d'efficacité énergétique. Ce faisant, P&V Panels vise la satisfaction optimale de toutes les parties prenantes.

- C'est pourquoi nous appliquons des normes rigoureuses en matière de qualité, de sécurité, de santé, d'environnement et d'énergie ;
- Nous réalisons des contrôles, des inspections, des audits et des évaluations périodiques de toutes les activités susceptibles d'avoir un impact sur la qualité, la sécurité, la santé et l'environnement de toutes les parties prenantes ;
- Nous améliorons en permanence nos prestations en adaptant nos processus et procédures, afin d'éviter tout effet néfaste en matière de qualité, de sécurité, de santé, d'environnement et d'énergie.

2. P&V Panels répondra aux lois, prescriptions et normes en vigueur, concernant la qualité, la sécurité, la santé, l'environnement et l'énergie.

- P&V Panels répondra à tout le moins aux lois, prescriptions et normes en vigueur aux niveaux local, régional, national et international ;
- Afin de continuer à répondre aux lois, prescriptions et normes en vigueur, des moyens suffisants seront mis à disposition pour la formation, la mise en œuvre et le suivi.

3. P&V Panels reconnaît l'importance de la prévention en matière de qualité, de sécurité, de santé, d'environnement et d'énergie. P&V Panels veille en outre à éliminer les incidents et les accidents sur le lieu de travail, en ce compris les incidents et accidents impliquant nos collaborateurs, les entrepreneurs présents sur place et les personnes travaillant sous notre supervision directe.

- P&V Panels est convaincu que la sécurité et la santé sont des facteurs importants pour que l'entreprise atteigne d'excellents résultats. C'est pourquoi nous investissons dans la prévention en évaluant les risques potentiels en matière de santé, de sécurité, de qualité et d'environnement.
- P&V Panels prendra les mesures nécessaires afin d'éviter les effets néfastes potentiels.
- P&V Panels est d'avis que les incidents et les accidents peuvent être évités.

4. La santé, la sécurité et l'environnement relèvent de la responsabilité conjointe de l'employeur et du travailleur. P&V Panels fournit les moyens adéquats et d'usage en matière de surveillance, de formation et de protection. Les travailleurs, les visiteurs et les sous-traitants ont pour responsabilité d'adopter un comportement à la fois sain et sécurisé.

- La sécurité et la santé ont une influence directe sur le bien-être de nos collaborateurs. P&V Panels veillera donc à instaurer des conditions de travail sécurisées, un environnement sécurisé et des procédures sécurisées.
- Des formations sont assurées pour l'ensemble de nos travailleurs, de manière à ce qu'ils puissent mener à bien les tâches qui leur sont attribuées de manière sécurisée, saine et respectueuse de l'environnement.

5. P&V Panels désignera des responsables à tous les niveaux afin qu'ils veillent à la bonne application de la déclaration de politique générale et en effectuent le suivi. Des procédures de contrôle et de rapport adéquates doivent être instaurées à cet effet.

- Afin de réaliser notre ambition, il est important que la politique soit fortement ancrée dans toutes les couches de l'organisation, à commencer par la direction de P&V Panels.
- Nous veillons à ce que les responsabilités soient clairement établies à chaque niveau.
- Le respect de cette déclaration de politique générale sera suivi en permanence par la direction de P&V Panels.

Cette déclaration de politique générale est connue de tous les collaborateurs de P&V Panels et est également publiée sur le site Internet de P&V Panels.

Heusden-Zolder, le 1er février 2019

Monsieur Vrancken Joris CEO-Owner

013 61 11 00
Industrieweg 10
B-3550 Heusden-Zolder
www.pnvpanels.be · info@pnvpanels.be